

MAHMAD SAIB MUsETTE [*]

Les théories économiques à l'épreuve du chômage

La tendance du chômage dans l'histoire économique et sociale du monde traverse actuellement une des phases la plus dangereuse, après celle de 1929. Les solutions classiques semblent être inefficaces, le renouveau de la pensée scientifique reste tributaire des événements historiques jusque là insoupçonnés [1]. Les analystes sont en panne de repères théoriques, les néo-keynésiens reviennent en force devant l'affaiblissement de la pensée marxiste quant au traitement du chômage.

En fait, depuis l'invention du chômage, selon une expression de Salais (1986), aucune économie n'est épargnée. Les retombées sur le plan social sont complexes, multiples et connues. Dans son acception moderne, le chômage repose sur une conception universelle des statisticiens [2]. Cette définition est généralement révisée selon la législation du pays durant la période observée. Cette souplesse conceptuelle fait que le chômage reste, dans la plupart des cas, une conception statistique plus légaliste que sociétale [3]. Avant d'entrer dans les débats théoriques actuels, il nous semble important de présenter brièvement la situation du chômage dans le monde et les solutions les plus courantes appliquées par les autorités politiques. Ensuite, nous tenterons une lecture de l'avancée théorique sur le chômage.

1. LE CHOMAGE DANS LE MONDE

La tendance du chômage dans le monde continue à enregistrer une forte croissance. L'exemple des dix dernières années est suffisant pour marquer cette tendance. Les solutions adoptées par les autorités politiques sont de plus en plus puisées du registre social pour apaiser les tensions sur le marché du travail.

1.1. Les tendances passées du chômage

Le chômage a enregistré une croissance inquiétante depuis les années 1970 dans le monde, à l'exception de certains pays du sud-est asiatique [4]. Depuis le premier choc pétrolier (1973), le chômage a connu une progression constante dans les pays développés, et cette tendance semble être irréversible. L'Europe, qui avait un taux de chômage inférieur à 5 % en 1970, se trouve actuellement à un taux global moyen dépassant les 10 %, soit le double, avec presque 20 millions de chômeurs [5]. Les Etats-Unis, tout en maintenant un taux de chômage incompressible aux environs de 6 %, ont pu cependant créer presque 33 millions d'emplois de 1974 à 1989 [6]. Le modèle

scandinave ne fonctionne plus même en Suède où le taux du chômage a plus que doublé durant la décennie 1984/1994.

Les économies des pays sous-développés ont traversé un cycle perturbé, avec des taux excessifs du chômage dans les années soixante. Certains pays ont connu une amélioration sensible jusqu'au milieu des années soixante-dix. Ensuite le chômage a repris sa progression et constitue un des plus grands défis économiques et sociaux de cette fin de siècle. Le second choc pétrolier (1985) a aggravé la situation dans le monde, bien que vers la fin des années 1980, on ait pu observer, par exemple en France, une légère reprise des créations d'emploi (1988/1990). Mais cette légère baisse du chômage a vite repris la courbe ascendante [7]. A titre indicatif, les données statistiques suivantes révèlent une situation alarmante quant à la vitesse de croissance du chômage.

Tableau n°1
Evolution du chômage dans quelques pays avancés

Pays	Taux de chômage		Taux du chômage des jeunes 1994	
	1994	1984	femmes	Hommes
Allemagne	8,4	7,9	8,4	9,4
Royaume-Uni	10,2	11,2	12,6	19,1
France	11,5	8,3	30,1	31,4
Etats-Unis	6,0	7,4	11,6	13,2
Japon	2,9	2,7	5,3	5,6
Italie	10,8	9,3	36,5	29,1
Espagne	23,8	19,7	50,1	37,4
Suède	8,0	3,1	14,3	18,9

Source : L'Observateur de l'OCDE, N° 200, juillet 1996, Paris.

A la lumière de ces données, on peut aisément observer la progression du taux du chômage durant la décade (1984/1994). Une deuxième lecture, selon le sexe et l'âge, indique une intensité particulière du chômage des jeunes (Denantes, 1987) et du chômage féminin (BIT, 1990). Il est pratiquement admis, par tous les observateurs, que le phénomène a pris des dimensions plus graves pour les jeunes [8] dans les économies moins avancées durant cette même période.

La situation a été dramatique pour les économies endettées (Hugon, 1989). Le poids de l'endettement a réduit considérablement les possibilités de résistance de ces économies face à la crise économique mondiale. Pour ces pays, en plus de l'adoption des Plans d'Ajustements Structurels (PAS), des réformes politiques profondes sont préconisées (ILO, 1991) et la structuration du «secteur informel» est devenue une nécessité [9].

Lors d'une récente rencontre des experts, la conclusion des études sur l'emploi dans les pays sous-développés n'est guère rassurante: les recommandations des experts n'ont pas pu être suivies parce qu'elles étaient fondées sur les analyses limitées sinon inadaptées aux situations dans ces pays. Dans la plupart des cas, selon un dossier de l'OCDE (1988), «la situation de l'emploi s'est aggravée». En Amérique latine, le chômage visible a progressé (le taux passe de 6 % à 11 %). En Afrique, les salaires réels ont connu une chute brutale au cours des années 1980,

tandis que le sous-emploi augmentait. En Asie, la progression de l'emploi s'est ralentie au cours de cette même période.

Le constat global des experts de l'OCDE (1988) est sans équivoque : «dans les années 1980, la situation est bien plus critique - la croissance économique s'est partout ralentie et, dans de nombreux pays, est devenue négative, la population laborieuse a été frappée de plein fouet par cette régression, à travers la baisse de l'emploi et du salaire réel et la contraction des débouchés offerts par le secteur informel. L'examen des recherches sur l'emploi a montré qu'elles n'avaient pas réussi à influencer les pouvoirs publics, en partie du fait de la faiblesse de leurs concepts, de leurs hypothèses et de leurs modèles, et aussi parce que les conclusions qui en découlaient n'avaient guère été admises par les décideurs».

En bref, le chômage est présent partout. Cette massification du chômage est souvent expliquée par la crise économique mondiale et/ou par le nouvel ordre ou désordre économique qui se dessine à l'horizon. Cette explication globale n'excuse en aucune façon l'économie d'une réflexion théorique de la recomposition du marché du travail. Les solutions apparaissent souvent comme des palliatifs puisés plus du registre social que des enseignements économiques.

1.2. Les traitements du chômage

L'accentuation du chômage a incité les décideurs à passer de la gestion économique à une forme sociale de gestion du chômage. Partout des dispositifs particuliers en direction des jeunes ont été adoptés. Le premier dispositif a été mis en application, selon Denantes (1987), aux Etats Unis vers la fin des années soixante-dix [10], ensuite en Europe en faveur des populations dites vulnérables sur le marché du travail (BIT, 1988 ; Belloy et Charyl, 1988). Les pays africains ont suivi (BIT, 1989), parfois avec empressement (par exemple au Maghreb) face à la colère des jeunes (Musette, 1994 ; Mernissi, 1985).

La gestion sociale du chômage est ainsi décrétée un peu partout. Les Programmes d'Emplois des Jeunes (PEJ) visent à occuper les jeunes par des petits boulots et/ou par la formation selon différentes formules pour retarder leur entrée dans le monde du travail. Ces dispositifs sont venus suppléer l'impuissance des politiques de protection sociale (allocation-chômage et assurance chômage) qui ne couvrent que les travailleurs en rupture de contrat et non les primo-demandeurs.

La tendance revient aussi au partage de l'emploi, c'est à dire à la réduction de la semaine du travail. Autrement dit, pour un même volume de l'emploi, une population plus grande peut être mise au travail sans incidence sur la masse salariale, ou encore à la réduction de l'âge à la retraite (c'est à dire réaménageant les conditions à la retraite pour libérer les postes de travail et embaucher en contrepartie une population d'une grande employabilité).

Durant les années 1980, nombreux sont les pays en voie de développement qui ont adopté des mesures draconiennes pour éviter

l'effondrement des bases économiques. La réussite de ces plans d'intervention reste cependant discutable, car il est admis à présent (Guerraoui, 1993), que la stabilisation des équilibres macro-économiques entraîne, à court terme, des conséquences néfastes sur l'emploi et accroît le taux du chômage.

Depuis, les institutions financières internationales sont de plus en plus favorables à l'accompagnement des P.A.S. par un plan d'ajustement social, avec le programme baptisé social net (filet social). Le filet social a pour objectif de soutenir financièrement les populations fragilisées (Marchand, 1989) par l'application des mesures du PAS - par exemple à travers la liquidation des entreprises publiques déficitaires ou les compressions d'effectifs.

En résumé, face à la progression du chômage, toute une série de mesures est adoptée çà et là, pour éviter des explosions sociales. Ces mesures ne sont, en aucune façon, des solutions durables au chômage.

2. DES CONSTATS AUX AVANCEES THEORIQUES

Les analyses du chômage, jusqu'aux années 1970, reposaient exclusivement sur deux registres théoriques : la doctrine de Keynes et celle de Marx. Depuis, une troisième voie théorique est en construction, celle des segmentalistes. Cette percée provoque alors une double réaction : d'abord, celle, qui consiste à mieux protéger les travailleurs (les régulationnistes) et celle qui intègre les divers segments du marché autour du principe de la dérégulation, soit par la flexibilité, permettant du coup d'absorber les éléments d'informalisation du marché du travail. Ces doctrines sont elles mêmes issues de la critique de l'analyse néo-classique. Ainsi, il nous semble important de rappeler le modèle d'équilibre de base de l'école néo-classique.

2.1. L'analyse du marché du travail : le modèle d'équilibre

L'analyse néo-classique considère le travail comme un bien échangeable sur un marché au même titre que les autres marchandises, et il est médiatisé par la monnaie selon les règles de la concurrence (Samuelson, 1975 ; Gambier & Vernieres, 1991) : une demande est confrontée à une offre, les deux étant totalement indépendantes l'une de l'autre.

L'offre de travail (ou la demande d'emploi) est alors caractérisée par "un comportement d'activité par rapport à une structure socio-démographique donnée". Par contre, la demande du travail (l'offre d'emploi) serait caractérisée par les stratégies de "l'entreprise pour la satisfaction d'une demande de biens et services" (Gambiers & Vernieres, 1991). La confrontation entre l'offre et la demande aboutit en permanence à un équilibre qui est déterminé par le niveau de salaire (en d'autres termes, le prix du travail) et le niveau de l'emploi, à savoir le nombre de personnes employées. Le salaire objectivise ainsi la relation du travailleur à son travail. Trois hypothèses sous-tendent ce modèle d'équilibre: l'homogénéité du facteur travail, une information libre et exhaustive, et la mobilité sans entraves du facteur travail.

Le chômage ne peut être que frictionnel et volontaire de la part des demandeurs d'emploi : le retour au plein-emploi est rendu possible grâce aux variations du taux de salaire.

Sans s'arrêter aux critiques qu'on peut formuler à ce modèle de base, il nous semble utile de comprendre les modifications qui y sont apportées. Le rappel de ces modifications est une manière de voir sinon de comprendre les imperfections de la théorie traditionnelle du marché du travail, relevées par les néo-classiques.

Trois principales corrections peuvent être notées : la théorie du "capital humain", celle du "job search" et celle de la "discrimination". Ces théories apparaissent comme des satellites de la pensée néo-classique (dans la mesure où les fondements de cette école ne sont pas contestés).

La correction, apportée par les analystes du capital humain (Becker, 1954), vise essentiellement les déterminants qualitatifs (l'âge, le sexe et le niveau d'instruction) de la demande d'emploi, qui font que le facteur travail soit "hétérogène" de nature. La contribution de cette théorie réside dans la mise à jour de la principale propriété du capital humain, son incorporation à la personne.

La deuxième correction, apportée au modèle néo-classique, est relative à l'hypothèse sur l'information plus précisément. Certes, cette théorie a une ambition plus vaste: elle participe dans une certaine mesure au renouvellement des fondements micro-économiques de la théorie de l'emploi et de l'inflation (Phelps, 1970). L'hypothèse sur l'information semble cardinale pour comprendre le chômage. L'information n'est pas d'un accès facile et elle comporte toujours une part d'incertitude. Elle est, en plus, inégalement distribuée et soumise aux manipulations des agents sociaux. Sa maîtrise représente un coût qu'il convient d'intégrer dans la contrainte budgétaire. Le marché du travail apparaît ainsi comme un ensemble de flux dont l'évolution est liée à la conjoncture et au pouvoir contractuel des différents participants.

L'analyse du chômage reste inchangée dans le fond : le recours au concept du chômage volontaire témoigne de cette continuité. C'est le comportement du chômeur qui prend une signification particulière : plutôt que d'accepter n'importe quels postes de travail, certains individus vont attendre (se mettre volontairement au chômage) et se mettre à la recherche d'un emploi plus conforme à leurs ambitions et leurs capacités. Le sacrifice vécu par l'individu serait compensé par l'obtention, tôt au tard, de l'emploi recherché. Le chômage d'attente ou chômage de prospection (job search) est ainsi organisé et subventionné par les différents régimes du chômage (assurance chômage, allocation d'attente).

La théorie de la discrimination prend appui sur la problématique des inégalités. Il s'agit pour les tenants de cette école de démontrer pourquoi des travailleurs de productivité comparable perçoivent des rémunérations différentes et n'ont pas la même vulnérabilité au chômage (Becker, 1971). Cette approche contribue à corriger la troisième

hypothèse de l'école néo-classique (celle de la mobilité du facteur travail), mais elle se place strictement du point de vue de l'offre du travail. Les caractéristiques de la main d'oeuvre sont passées à la loupe (âge, sexe, ethnie...).

En résumé, l'école néo-classique, comme on peut le constater, développe une vision théorique du marché de travail. Cette vision pose le problème de l'équilibre entre la demande des entreprises et l'offre du travail, qui résulte d'un arbitrage travail-temps libre mettant en rapport la désutilité du travail et le salaire réel, c'est à dire le gain espéré par les entreprises. Celles-ci recrutent la main d'oeuvre jusqu'au point où sa productivité marginale est égale au salaire réel en vigueur. Quant aux salariés, ils choisissent de travailler aussi longtemps que le pouvoir d'achat de leur rémunération est supérieur à la valeur monétaire de leur effort. A ce niveau d'emploi, on doit également associer un volume donné de la production qui serait en adéquation avec l'activité de plein emploi.

Le paradigme central de cette théorisation est celui de l'équilibre général sur les marchés des biens et du travail. Sur chacun de ces marchés, le mouvement des prix supposés flexibles est censé rétablir systématiquement l'équilibre et le plein emploi des facteurs de production. Ainsi, dans le cadre des hypothèses de cette école, il ne peut exister que deux formes de chômage : le chômage volontaire existe lorsque les demandeurs d'emploi refusent de travailler au salaire fixé sur le marché et le chômage transitoire (frictionnel) existe durant la période d'adaptation de l'offre et de la demande.

2.2. Le chômage d'après Keynes et les néo-keynésiens

Pour comprendre l'évolution de la pensée keynésienne du chômage, il nous semble utile de revenir à la source. Nous verrons, dans un premier temps, en quoi l'apport de Keynes est important pour l'analyse du chômage ; et ensuite, nous verrons les dernières tentatives de réhabiliter la pensée keynésienne dans le cadre de l'économie moderne.

2.2.1. La théorie de la demande effective

La montée du chômage et le désespoir du sous-emploi, suite à la crise de 1929, correspondait à une situation non-prévue par les tenants de l'école néo-classique. John Maynard Keynes proposa alors une explication en 1936 dans son oeuvre principale "La théorie générale" (1949) pour comprendre les défaillances des analyses antérieures.

La faille provient de deux principales confusions selon Keynes :

* il y a une distinction nette entre le marché des biens et le marché du travail. Aucune assimilation ne peut être faite dans la mesure où le salaire n'a pas ce rôle régulateur attribué aux prix. Il y a en particulier rigidité à la baisse du salaire nominal (rappelons que pour l'école néo-classique, le volume de l'emploi dépendrait des variations du salaire réel).

* la détermination du chômage résulte de l'enchaînement de trois relations principales :

Demande → production → emploi = chômage
--

Les deux dernières relations sont dites "orthodoxes" : la fonction de la production relie la fonction de l'emploi pour un stock de capital donné à court terme. L'emploi ainsi créé a une action directe sur le chômage. La première relation constitue l'originalité de l'approche keynésienne, appelée aussi la théorie de la demande effective. La production des entreprises s'adapte à la demande anticipée par celles-ci, car elle est supposée flexible dans la courte période, en raison des capacités de production inemployées et des stocks disponibles. Le diagnostic de Keynes est évident : le chômage est dû à l'insuffisance des demandes adressées à l'entreprise, laquelle provient de la faiblesse des revenus distribués aux salariés par suite du chômage. Le chômage apparaît donc comme un cercle vicieux qu'il faut briser par une politique interventionniste appropriée. En rupture avec l'explication néo-classique, le chômage des années 1930 n'était pas dû à des salaires trop élevés mais à la faiblesse de la demande.

Le remède est tout indiqué : pour réduire le chômage, selon Keynes « il faut une intervention volontariste de l'Etat sur le marché des biens et non sur le marché de l'emploi » dans la mesure où les mécanismes de ce dernier ne sauraient permettre d'atteindre le plein emploi. L'Etat doit donc se donner les moyens de relancer l'activité et l'emploi en stimulant la demande défaillante au moyen, par exemple, de l'accroissement des dépenses publiques. L'action doit être menée sur la quantité et non sur le prix. En définitive, chez Keynes, comme le note Barrere (1979), il n'existe pas de marché de travail, mais un marché de l'emploi.

La crise des années 1960 a démontré les limites de l'explication keynésienne. Les politiques, inspirées de sa théorie, ont été adoptées un peu partout après la deuxième guerre mondiale, mais elles ont toutes eu un succès éphémère. En effet, à partir de cette date, le modèle interventionniste de Keynes n'arrive plus à résorber la montée du chômage.

2.2.2. L'apport des néo-keynésiens : le chômage naturel

Deux types de correction sont apportées par les néo-keynésiens: la première légitime l'existence d'un chômage naturel, la seconde tente une analyse des déséquilibres sur le marché de l'emploi.

La première correction est tentée par Friedman (1968) et Phelps (1970). Il s'agit du taux du "chômage naturel". La thèse néoclassique est déterrée pour la conjoncture, en remplaçant la notion de "plein emploi" par celle de taux de chômage "incompressible" qui serait dû à des facteurs inhérents à la structure économique et sociale, plus précisément à la protection sociale. Il s'agit d'un taux de chômage qui pourrait être calculé à partir des équations d'un système d'équilibre général walrasien auquel on aurait incorporé les caractéristiques réelles du marché du travail et du marché des biens, y compris les

imperfections du marché, les variations stochastiques de l'offre et de la demande, le coût de la collecte d'informations.

Le taux de chômage naturel devient ainsi compatible avec une hausse des salaires de même qu'avec celle de la productivité du travail. Cette explication pose des limites à la résorption du chômage à long terme selon les politiques de relance keynésiennes. Pour assurer une baisse sensible du taux de chômage, il y a lieu d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. La relance de la demande (des entreprises) peut tout d'abord se porter sur la consommation. Mais Keynes stigmatise l'épargne et loue au contraire la dépense. L'injection de pouvoir d'achat accroît la propension à consommer, stimule la demande effective et contribue à la baisse du chômage.

La deuxième correction tente une synthèse de la pensée de Keynes et de celle des néoclassiques. Elle regroupe les travaux de deux auteurs : Bannassy (1976) et Malinvaud (1978). Pour ces derniers, l'économie des sociétés modernes est rigide. Les prix ne réagissent pas toujours aux écarts entre l'offre et la demande, ce qui implique la permanence des déséquilibres sur les marchés à court terme. Cette observation constitue une remise en cause de la parfaite flexibilité des prix selon la vision néo-classique, et elle est aussi une reprise de l'argument keynésien de la rigidité des prix et des salaires.

Malinvaud (1980, 1983), pour sa part, nous donne une démonstration de plusieurs cas de déséquilibres observés, ce qui lui permet d'établir deux régimes distincts de chômage : le chômage classique et le chômage keynésien. Le chômage classique existe lorsque les entreprises limitent leur production et le recrutement à la suite d'une rentabilité trop faible ou négative. Le chômage keynésien, nous l'avons déjà souligné, correspond à la situation dans laquelle le sous-emploi provient de l'insuffisance de la demande effective.

L'intérêt de l'approche des "déséquilibres" est surtout de montrer que ces deux types de chômage peuvent co-exister, et doivent être traités en conséquence par des solutions différentes, voire opposées. La résorption du chômage keynésien revient à l'application de la stratégie fondée sur la formule suivante :

Demande → production → emploi = baisse du chômage

Pour le traitement du chômage classique, il convient de chercher à améliorer la rentabilité des entreprises selon la formule :

Profit → production → emploi = baisse du chômage

Ces thérapies ont une incidence directe mais opposée sur le système salarial : d'une part, il y a augmentation salariale ; et d'autre part, il y a forcément réduction des charges salariales.

Nombreux sont les économistes qui avancent l'hypothèse hystérésis

(Cotin et Mihoubi, 1990) du taux du chômage; c'est à dire la persistance

du chômage alors même que les causes d'origine ont disparu. Il y aurait une sorte d'effet de cliquet empêchant un retour au plein emploi. De manière plus formelle, l'hystérésis signifie que le taux de chômage naturel, celui qui stabilise l'inflation, converge rapidement vers le taux observé. Le lien keynésien entre le salaire et le chômage serait ainsi rompu dans la mesure ou malgré le freinage des coûts salariaux et la restauration des profits des entreprises, on n'observe pas une véritable décade du chômage.

2. 3. La vision marxiste du chômage

Il n'existe pas une théorie du chômage chez Karl Marx (1959) mais une théorie du marché du travail. Nous avons une typologie des chômeurs qui n'existe que dans le mode de production capitaliste (MPC). Le chômage serait ainsi un phénomène qui disparaîtrait avec la fin du MPC ; ce qui laisse entendre que ce phénomène n'existerait plus dans le mode de production socialiste. Il nous semble cependant important de rappeler quelques éléments de la pensée marxiste dans la mesure où la dernière génération des marxistes s'inspire pour tenter une lecture théorique du chômage.

Le travail est une catégorie essentielle dans l'oeuvre de Marx. Sans aucune prétention à une analyse exhaustive de la pensée marxiste autour du marché du travail, nous retiendrons quatre dimensions cardinales : la valeur travail, la force de travail, la loi d'airain des salaires et la typologie des chômeurs. Ces dimensions sont importantes pour comprendre pourquoi Marx associait le chômage au salariat du mode de production capitaliste.

La thèse principale de Marx sur la valeur travail trouve son origine dans les oeuvres de A. Smith et de Ricardo. Dans la "Richesse des Nations", l'analyse de la valeur est déjà esquissée : "la valeur d'une marchandise, pour la personne qui la possède et qui n'a pas l'intention de l'utiliser ou de la consommer elle-même, mais de l'échanger contre d'autres marchandises, est égale à la quantité de travail qu'elle permet à cette personne de se procurer ou de commander". Par la suite Ricardo devait poursuivre ce raisonnement en passant de la valeur travail commandé à la valeur travail incorporé. Dès lors s'impose la célèbre loi selon laquelle "la valeur d'une marchandise est proportionnelle à la quantité de travail nécessaire à la production de cette marchandise". Cette loi pose le problème de la mesure, de l'étalonnage, de la relation entre travail et force de travail.

C'est en séparant valeur et prix que Marx fait progresser la pensée économique. Le prix ne reflète pas directement la valeur, puisque celle-ci est un objet pensé, qui permet de comprendre mais ne peut être observée.

Marx distingue la valeur d'échange et de la valeur d'usage. Le travail à l'origine de la valeur d'usage est le travail concret, dont les formes varient en fonction de plusieurs paramètres. Tant qu'il n'y a pas d'échange de marchandises, les objets produits n'ont qu'une valeur d'usage. Dans la sphère non-marchande, le travail est créateur d'utilité.

La valeur d'échange présuppose l'existence des contractants. Pour qu'on puisse comparer les marchandises, il faut que l'unité de mesure soit identique, or on sait que le temps du travail n'est jamais homogène : les travaux concrets varient d'un produit à un autre. Marx considère ici non pas la variété des tâches, mais une abstraction qui distingue "le travail humain en général" et "le travail socialement nécessaire" pour la production.

Dans la problématique marxiste, la caractéristique essentielle du marché du travail réside dans le fait que ce qui est au centre de l'échange ce n'est pas le travail mais une "force de travail", c'est à dire une capacité ultérieure de travail qui "pour être vendu sur le marché à titre de marchandise le travail devrait en tout cas exister auparavant. Mais si le travailleur pouvait lui donner une existence matérielle, séparée et indépendante de sa personne, il vendrait la marchandise et non le travail (...) ce que l'ouvrier vend ce n'est pas directement le travail, mais sa force de travail dont il cède au capitaliste la disposition momentanée".

La distinction entre travail et force de travail [11] est indiscutablement un progrès dans la réflexion sur le marché du travail. Mais la force de travail n'est pas une marchandise comme une autre, n'étant pas aliénable par contrat. Cette marchandise possède une valeur, correspondant à son coût de production ou de reproduction. L'ouvrier qui vient sur le marché le fait librement, en ce sens qu'il dispose "à son gré de sa force de travail comme de sa marchandise à lui". Il s'agit bien d'un marché car cette marchandise s'y échange, comme les autres, à sa valeur: c'est le procès de travail et non l'échange qui produit de la plus-value pour le capitaliste.

Mais Marx considère cette offre de travail non comme un phénomène naturel mais comme une étrangeté qui demande explication. La transformation de la force de travail en marchandise ne s'est pas produite naturellement, elle a une histoire.

Le capitalisme s'est construit sur la destruction des modes de production antérieurs. En séparant l'homme de ses moyens de production, et en rompant les liens juridiques ou politiques qui entravaient sa mobilité, le système fait de lui un "travailleur libre", c'est à dire forcé de vendre sa force de travail au jour le jour, à qui voudra l'acheter, et là ou elle trouvera acheteur. C'est la phase de la prolétarianisation des travailleurs. Les éléments du salariat sont déjà présents.

La loi d'airain du salaire est la célèbre formule de F.Lassalle pour qualifier la règle marxiste selon laquelle le niveau des salaires ne peut s'éloigner durablement du minimum de subsistance. Ce niveau est régulé par l'existence d'une surpopulation relative de la classe ouvrière (que nous examinerons plus loin).

Deux cas de figure peuvent se présenter: en période de dépression, l'offre d'emploi est inférieure à la demande. Les salaires baissent et s'éloignent du point d'équilibre. La pauvreté s'installe, avec toutes ses

conséquences sur le plan social. En période d'expansion, la demande d'emploi est inférieure à l'offre. En principe, les salaires devraient augmenter selon la loi du marché ; mais cette hausse est momentanée, sinon éphémère. Afin d'éviter la progression des prix des facteurs de production, il y a tendance chez les entrepreneurs à modifier la combinaison productive dans le sens d'une substitution du capital au travail.

Ainsi, quel que soit le cycle de l'économie (dépression ou expansion) les salariés sont toujours perdants. Cette situation est rendue possible par l'existence d'une armée de réserve, des chômeurs. Une fois opérée cette prolétarianisation, le système reproduit ce rapport social de production qui le constitue. Le travailleur doit revenir chaque matin à l'ouvrage pour toucher le prix de sa subsistance. Le "double moulinet" est à l'oeuvre et recrée sans cesse une main d'oeuvre disponible. Mais cette demande de travail est commandée par le rythme d'accroissement du capital et l'évolution de sa composition organique: il y a donc sans cesse attraction et répulsion de la main d'oeuvre dans tous les secteurs d'activité.

A long terme, l'évolution de la composition organique provoque l'apparition d'une surpopulation relative, "relative parce qu'elle ne provient pas d'un accroissement positif de la population ouvrière (...) mais d'un accroissement accéléré du capital social qui permet de se passer d'une partie plus ou moins considérable de ses manoeuvriers". Cette surpopulation devient à son tour un levier de l'accumulation, "le levier le plus puissant", une "condition d'existence de la production capitaliste".

Pour Marx, la variation des taux de salaires ne dépend pas du nombre absolu de la population, mais "de la proportion différente suivant laquelle la classe ouvrière se décompose en armée active et armée de réserve". Cette analyse de Marx vient contredire la thèse de Malthus selon laquelle les déséquilibres du marché du travail proviendraient de la loi naturelle de la population. La présence des travailleurs en surnombre ne s'explique pas parce que la population croît plus vite que les ressources disponibles, mais au contraire le chômage est un phénomène historique et non une fatalité : «il est apparu avec le capitalisme, il disparaîtra avec lui».

La surpopulation relative est composée de quatre types de chômeurs dans l'analyse de Marx :

a - L'activité industrielle opère, nous l'avons dit de deux manières : elle repousse et attire la main d'oeuvre selon ses besoins. A la longue "c'est l'attraction qui l'emporte sur la répulsion, de sorte que le nombre des ouvriers exploités va en augmentant, bien qu'il diminue proportionnellement à l'échelle de la production. Là, la surpopulation existe à l'état flottant".

b - L'existence d'une surpopulation latente est une conséquence de l'attraction de l'activité industrielle urbaine sur la population rurale : "pour que les districts ruraux deviennent pour les villes une telle source

d'immigration, il faut dans les campagnes elles-mêmes qu'il y ait une surpopulation latente".

c - "La troisième catégorie de la surpopulation relative, la stagnante, appartient bien à l'armée industrielle active, mais en même temps l'irrégularité extrême de ses occupations en fait un réservoir inépuisable de forces disponibles". Cette catégorie regroupe toute la population en situation de misère chronique, aux conditions d'existences précaires, aux niveaux de vie inférieurs à la norme de la classe ouvrière, et aux salaires très bas.

d - La dernière catégorie de la surpopulation relative regroupe la main d'oeuvre des "classes dangereuses". Elle est décomposée en trois autres sous-catégories (abstraction faite des vagabonds, des criminels, des prostituées, des mendiants) : des chômeurs définitifs, bien que capables de travailler, des enfants assistés et orphelins, ouvriers et ouvrières démonétisés et inemployables, en qualité de salariés.

Cette catégorie de chômeurs est qualifiée de paupérisme "c'est l'hôtel des invalides de l'armée active du travail et le poids mort de sa réserve".

En résumé, l'analyse marxiste du chômage repose sur la loi générale de l'accumulation capitaliste. La surpopulation relative est le résultat du fait que la demande de travail effective est réglée à la fois par la grandeur du capital variable déjà mis en oeuvre et par la moyenne de son accroissement continu. C'est dans ce sens que Bartoli (1977) affirme «tant que l'offre de travail suit le mouvement, elle reste normale ; quand le capital variable descend à leur moyenne d'accroissement inférieur, la même offre de travail devient anormale, tant et si bien, qu'une fraction plus ou moins considérable de la classe ouvrière cesse d'être nécessaire pour la mise en oeuvre du capital et devient superflue».

Depuis certes, les auteurs d'inspiration marxiste ont nettement développé les pistes de réflexion, avec adaptation constante de la théorie à la réalité étudiée et à la conjoncture historique. Mais l'expérience des pays dits "socialistes", s'inspirant des principes marxistes, n'a pu faire disparaître le chômage dans leur paysage économique. Le phénomène étant devenu "tabou", il était partout occulté dans les données statistiques.

2.4. Les pistes nouvelles : régulation, segmentation et flexibilité

Les nouveaux registres théoriques s'inspirent tantôt des écrits keynésiens tantôt des principes marxistes, avec quelques touches originales pour expliquer les tendances récentes du chômage.

2.4.1. De l'école de régulation à la théorie des «insiders/outsideurs»

L'école de régulation peut être associée à la dernière génération marxiste de l'analyse du monde du travail (Boyer, 1987a). L'idée de régulation a pour origine la biologie et la science de la nature en général. La théorie de la régulation se démarque de l'analyse néo-classique qui néglige l'Histoire pour mettre en évidence des comportements intemporels. Elle accorde une grande importance aux

phénomènes datés et localisés. Pour les tenants de cette école, l'analyse du chômage ne peut être entreprise qu'au niveau des transformations de la structure économique et sociale (Fressiney, 1989). L'évacuation de ces transformations constitue les limites principales aux approches des néoclassiques et de Keynes.

L'explication de la conjoncture mondiale part d'un principe différent. Si durant les années 60, les économies des pays industrialisés ont pu atteindre une situation proche du plein emploi, il faut situer ce succès relatif non plus dans la magie de la recette Keynésienne mais essentiellement au mouvement de la croissance accélérée autorisée par le développement de la production de masse.

L'économie mondiale venait de sortir de la deuxième guerre mondiale. Il fallait tout reconstruire par un investissement massif et avec une solidarité des alliés jamais réalisée auparavant. L'élan populaire dans les sociétés industrielles y était aussi. On pouvait espérer un gain de productivité, assurant ainsi la rentabilité du capital et la progression du pouvoir d'achat des salariés.

Ainsi s'était créé un "cercle vertueux" qui liait harmonieusement l'investissement et la rentabilité du capital, les salaires et la demande, la production et l'emploi.

Comment peut-on expliquer la rupture de ce cercle, et la reprise du chômage au début des années 1970 ? Pour les théoriciens de cette école, le phénomène de la concurrence entre les pays industrialisés avait imposé un effort d'investissement qui s'est traduit par une baisse de productivité apparente du capital. Selon cette logique, une baisse du taux de profit devenait inévitable et une inflation accélérée provoquée par les tensions pour la redistribution de la valeur ajoutée entre les entreprises et les salariés.

Le choc de 1973, dans le domaine de l'énergie, apparaît dans ce contexte comme un catalyseur ayant déclenché la crise. La chute de la croissance économique nécessite alors des politiques de stabilisation, entraînant à son tour une baisse de création d'emplois d'où la hausse du chômage. Cette explication n'est pourtant pas suffisante pour comprendre l'évolution actuelle du chômage. On assiste à une double rupture des liens traditionnels, entre la production et l'emploi d'une part et entre l'emploi et le chômage, d'autre part.

Cette école, bien qu'elle soit d'inspiration marxiste, renoue aussi avec la pensée keynésienne en faisant intervenir l'exploitation des progrès techniques et l'automatisation des économies industrielles. L'investissement de productivité vise à substituer durablement la machine à l'homme, ce qui est à l'antipode de l'investissement de capacité et conduit inévitablement au chômage technologique (Standing, 1984). Parallèlement, le lien emploi-chômage aussi devient plus lâche, et évoluant en fonction des facteurs de plus en plus complexes. Les créations d'emplois n'entraînent pas automatiquement une réduction équivalente du chômage. Le facteur démographique apparaît comme une contrainte sur le marché du travail. Des nouveaux

demandeurs se manifestent dès qu'il y a une création nette d'emplois, de telle sorte qu'en fin de compte la baisse de chômage est inférieure au nombre d'emplois nouveaux d'où la thèse de file d'attente (Salais, 1980). Cette thèse est reprise et développée par Bartoli (1982), pour qui la population active n'est pas constituée seulement de deux catégories - occupés et chômeurs, mais aussi d'une troisième catégorie, constituée d'une réserve parmi les inactifs.

Les travaux de Salais (1986) ont montré aussi qu'une création de dix emplois dans le secteur de l'industrie permet de réduire le chômage de 6 à 7 unités ; tandis que cette création dans le tertiaire n'entraîne qu'une réduction du chômage de 1 à 2 unités. Cette situation semble paradoxale dans la mesure où la progression du marché du travail dans les services est généralement plus forte que dans le domaine industriel. Pour cette école, le chômage a une spécificité historique. Il est le résultat de l'évolution de l'appareil productif et des rapports sociaux de production. C'est tout le fordisme qui est mis en cause, tout comme l'organisation taylorienne du travail et la production de masse.

La rigidité de l'organisation taylorienne est un fort obstacle à la complexité de l'automatisation industrielle. La recomposition de la main d'oeuvre occasionnée par cette rigidité a une incidence directe sur le niveau de l'emploi d'où la compression d'effectifs inévitable, surtout des emplois peu qualifiés, source du chômage durable et segmentation du marché du travail. La production de masse appelle, à son tour, des marchés de taille mondiale, soit à l'internationalisation des économies (Fereol et Debeul, 1990) ce qui rend inefficace l'intervention étatique fondée sur les principes keynésiens.

2.4.2. Les écoles de la segmentation du marché du travail

La thèse fondamentale de ces écoles consiste à démontrer que le marché du travail n'est pas homogène. Cette hétérogénéité du marché implique l'existence d'une main d'oeuvre plurielle mais avec des catégories spécifiques, marquées selon leur fonction et leur place dans la société (Doringer et Piore, 1971). Cette théorie ne repose pas sur un statut totalement étranger ou contradictoire avec les écoles de pensée marxiste ou néo-classique. Il existe ainsi deux versions de cette théorie (Edwards, 1974), celle des "dualistes" (plus proche des néo-classiques) et celle des radicaux (d'inspiration marxiste)

En rapport avec le chômage, cette théorie démontre que même dans les périodes de forte croissance, certaines catégories de la population enregistrent des taux de chômage très élevés, supérieurs à la moyenne observée. Ces observations ne peuvent être comprises que placées dans le contexte historique et spatial. La théorie de la segmentation est apparue comme une critique des politiques de lutte contre la pauvreté urbaine mises en place aux Etats Unis par J.F.Kennedy, au début des années 1960.

Des programmes spécifiques d'emplois étaient élaborés en direction des jeunes et des noirs en vue de leur insertion dans la vie économique. Il fallait entrer dans les ghettos, créer des emplois, supprimer les

barrières à l'insertion et améliorer la formation. Ces politiques n'ont pu aboutir à des résultats positifs. En effet, l'analyse, qui sous-tend ces politiques, n'est qu'un prolongement de la théorie de discrimination, satellite néo-classique (cf. supra).

Le problème principal n'est pas celui de l'exclusion du marché (donc de durée de chômage) mais l'aspect récurrent du chômage : "un noyau important de travailleurs éprouve plusieurs fois dans l'année des périodes de chômage. Ainsi le meilleur indicateur de l'appartenance de tel groupe (...) au noyau dur du chômage n'est pas la durée, mais le turn over" (Puel, 1974). Le chômage d'exclusion, récurrent et souvent de longue durée, est devenu à présent une catégorie permanente dans le paysage économique. Ce type de chômage ne serait qu'une des manifestations du chômage structurel [12], selon la définition de Standing (1983). Cette exclusion, étant confirmée par le marché, nécessite ainsi des mesures d'insertion économique (Wuhl, 1992). Les deux processus (exclusion/insertion) ne correspondent pas pourtant à un phénomène unique. Il y a lieu d'écarter cette confusion car le chômage d'insertion pose le problème des primo-demandeurs d'emploi, en particulier des jeunes. Là aussi, des "mesures d'intégration" à la vie active sont généralement préconisées.

Les «exclusionnistes» développent aussi un nouveau modèle du salariat. Ce modèle invite à une observation du marché selon les comportements de salariés qui sont «à l'intérieur» (cherchant à maximiser les gains salariaux) au détriment de ceux qui sont «à l'extérieur» (qui cherchent à entrer). Cette thèse se rapproche de celle du «contrat implicite». Ces deux orientations sont à inscrire dans la tendance «régulationnistes».

L'apport de la théorie «régulationniste» n'est pas seulement de mettre en évidence des inégalités de salaires, des phénomènes de discrimination, de chômage. Ces observations ont été aussi mises en lumière par les néo-classiques (Favereau, 1985).

L'intérêt principal de cette théorie est la démonstration que cette différenciation "n'est pas une anomalie, une imperfection dans un univers fondamentalement concurrentiel, mais qu'elle est plutôt une des caractéristiques essentielles du fonctionnement des économies de marché» (Vincens, 1979).

2.4.2.1. Un marché segmenté ou des marchés ?

La partition la plus classique est celle du dualisme : segment primaire et segment secondaire. Chaque segment définit un ensemble d'emplois très typés selon des caractéristiques du marché. S'agit-il de deux marchés ou d'un marché à deux vitesses ? Le tableau ci-dessous, repris de Trembley (1990) illustre parfaitement la distinction des segments :

Caractéristiques Durée du travail	Primaire Plein temps	Secondaire Temps partiel
Salaires	Elevés	Faible
Avantages sociaux	Importants	Aucun ou peu
Conditions de travail	Bonnes	Mauvaises
Sécurité de l'emploi	Assurées	Aucune
Stabilité de l'emploi	Grande	Faible
Contrôle du travail	Faible	Grand
Syndicalisation	Fréquente	Rare
Possibilité de promotion	Forte	Faible
Possibilité de formation	Forte	Faible

Cette division n'est pas pour autant aussi nette et tranchée dans la réalité. Le marché primaire est, par exemple, lui même aussi subdivisé en deux grandes catégories :

- la première, qualifiée de supérieure, désigne des postes de responsabilité, fortement rémunérés, mais dont les titulaires souffrent de l'alternance politique.
- la seconde, dite inférieure, se rapporte à des postes intermédiaires, relativement stables et standardisés.

Les analyses, inspirées de ce type de segmentation, ont conduit à la mise en relief du "secteur informel", autrefois confondu avec l'économie souterraine. Depuis, toute une série d'études a été lancée, notamment par les experts du BIT (OCDE, 1988), pour cerner les possibilités de structuration de ce secteur, tant il participe comme une soupape de sûreté à la résorption du chômage.

Dans la version basique, Doring et Piore (1971) associent l'offre de travail pour chaque segment du marché du travail aux différentes "cultures de classe" : par exemple, les emplois secondaires sont occupés par des personnes issues des classes inférieures, les emplois de la couche inférieure du segment primaire par la classe ouvrière, et les emplois de la couche supérieure, par la classe moyenne.

2.4.2.2. La segmentation plurielle

Le schéma dualiste du marché du travail est pratiquement révisé sur le plan empirique en particulier pour les pays à statistiques imparfaites, où on est confronté aussi au chômage déguisé (Samuelson, 1975 ; Bernard, 1975). La coupe "secteur moderne" et "secteur informel" reste un défi. L'approche la plus pertinente, à notre avis, repose sur la construction suivante du marché du travail, selon trois variantes de segmentation, construites par Rodgers (1990) qui se rapprochent les unes des autres :

Bromley/Gersey	Rodgers	World Labour Report
Stable	Protégé	Permanent
Courte durée	Concurrentiel	Occasionnel
Déguisé	Non protégé	Apprentissage
Dépendant	Auto-emploi	Travail à domicile
Auto-emploi	Marginal	

L'éclatement du marché du travail en plusieurs segments constitue une

instruments conceptuels de rendre compte de la dynamique d'une réalité mouvante, notamment avec la création d'un secteur «protégé», appelé aussi stable ou permanent [13]. Cette approche de la segmentation du marché a permis de déceler les dysfonctions profondes du marché du travail en Amérique Latine et en Asie (Roberts, 1989 & 1990), en Afrique (Lachaud, 1989) et au Maghreb (Musette, 1994). Avec ce type de segmentation, le secteur informel n'est plus diabolisé. Les segments "auto-emploi" et "marginal" fonctionnent avec une plus grande informalisation des pratiques économiques qui n'obéissent pas toujours selon la rationalité de l'homo-economicus, mais en association avec d'autres règles qui ont leurs propres logiques (valeur et organisation) sociales et économiques.

2.4.2.3. La catégorisation de la main d'oeuvre

La segmentation du marché implique inévitablement l'hétérogénéité des travailleurs. Aux règles d'allocation de la force de travail correspondent des processus de différenciation, aboutissant à la formation des catégories des individus, ayant des caractéristiques reconnaissables et reproductibles (Callan, 1985). Dans la théorie néo-classique, les ouvriers qui sont rejetés dans les mauvais emplois témoignent seulement de l'inadéquation de la formation à l'emploi, ou sont l'objet d'une discrimination de l'employeur, ou encore parce qu'ils sont dotés de "sous-cultures" incompatibles aux normes d'intégration dans les emplois stables.

Ce type de discours renvoie ainsi à l'existence ex nihilo des groupes de travailleurs défavorisés, non insérables dans la logique salariale. C'est ainsi qu'on peut lire des arguments tels que "youth are adapted essentially to secondary work" (Edwards, 1975), parce que les jeunes sont supposés généralement instables, donc ils s'adaptent aisément aux emplois du marché secondaire. Ou encore, les femmes sont plus adaptées aux emplois secondaires, parce qu'elles ont un problème de temps à gérer, entre les obligations familiales et les nécessités professionnelles, donc les emplois à temps partiels correspondent parfaitement à la demande d'emploi féminine. La théorie de la segmentation inverse ce rapport : ces catégories n'existent pas en tant que telles, elles sont les produits de l'entreprise, du monde du travail et de son fonctionnement (Michon et Germe, 1978). Tous les comportements observés naissent en réponse à une situation, à un stimulus et représentent une adaptation à l'environnement. Ces différences sont générées et gérées (voire reproduites) par l'entreprise : "s'il existe des catégories défavorisées sur le marché du travail (...) peut-être ceci doit-il être compris comme un résultat de l'existence d'emplois infériorisés et infériorisants" (Michon, 1976).

Ces observations sur le processus de la catégorisation de la main d'oeuvre par l'entreprise entraînent une incidence théorique importante : l'analyse des catégories ne doit pas être statique mais dynamique, et elle prend aussi une dimension temporelle et spatiale (Coing, 1972 ; Mallet, 1980). Dans le temps, la division du travail inscrit sa marque sur la main d'oeuvre, et détermine par la suite son employabilité. D'une période à une autre, l'employabilité d'une catégorie change ; et l'on peut

observer un phénomène de "substituabilité" des catégories de main d'oeuvre d'un espace à un autre (Ledrut, 1966)

2.4.3. La flexibilité, règle du fonctionnement du marché travail

Contre cette segmentation réelle ou virtuelle du marché du travail, une nouvelle tendance théorique révèle la nécessaire flexibilité du marché - et se pose aussi contre les thèses régulationnistes. Il existe actuellement trop de règles institutionnelles qui ont produit le cloisonnement du marché du travail. Ces règles constituent un obstacle aux mécanismes d'équilibre du marché. Cette école renoue avec la pensée keynésienne tout en faisant appel aux éléments naturels de l'ajustement du marché du travail. On peut relever, avec Boyer (1987), cinq formes de flexibilité **[14]** : adaptabilité de l'organisation productive (atelier flexible), aptitude des travailleurs à changer de poste (polyvalence), souplesse de la réglementation du travail, variabilité du salaire et variation des charges sociales.

Ces formes de flexibilité, parfaitement distinctes (parfois incompatibles les unes avec les autres), permettraient de réunifier le marché du travail en s'adaptant aux changements rapides qui perturbent le fonctionnement **[15]**. La flexibilité semble s'imposer avec la disparition (attendue ?) des barrières entre les frontières dans le processus de la mondialisation en cours (délocalisation, régionalisation ou globalisation du marché du travail). Cette doctrine a donné des résultats plus satisfaisants en Italie (Wolleb, 1987), mais a conduit à des effets néfastes, par exemple en Allemagne (Buchtermann, 1991) et en Inde (Rodgers, 1990; Mukhopaday, 1991). Cette approche, largement prônée par les institutions financières internationales, conduit inévitablement, selon G. Caire (1989) à la précarisation généralisée des emplois. En effet, le système salarial traverse présentement une des crises les plus violentes dans l'histoire économique et sociale. Le modèle salarial américain, fondé sur la thèse de «efficiency wage» (Weiss, 1990), démontre que certaines entreprises préfèrent accorder des «salaires élevés» aux travailleurs au lieu de recruter des travailleurs qui acceptent des «bas salaires». Cette thèse se rapproche, selon Solow (1990) du modèle européen fondé sur les comportements des «insiders/outsiders». Le développement de l'emploi atypique tend à se généraliser avec les possibilités de multi-activités prônées par les tenants de la flexibilité.

En fait, l'informalisation du marché du travail est récupérée dans sa logique souterraine, il devient le modèle de lutte ou la recette contre le chômage. Ce qui se traduit par un système salarial à plusieurs vitesses. Cette école conforte et récupère la critique des segmentalistes pour affirmer l'unité du marché du travail, cette même unité qui est capable d'intégrer tous les ingrédients dans une logique fondamentale - celle de la résorption du chômage - du moins l'excédent du chômage incompressible.

POUR CONCLURE

Peut-on dire que ces développements théoriques permettent une meilleure lecture du chômage, dans ses formes, dans ses tendances et dans son évolution ? Est-ce que les solutions sociales maintiendront longtemps encore les chômeurs hors du marché ? De quelle manière doit se faire l'intervention de l'Etat sur le marché du travail ? Existe-il un marché ou des marchés du travail ? Toutes ces questions ont connu des réponses approximatives car les expériences concrètes s'appuient sur des principes multiples et complexes. Trois pistes de réflexions peuvent être dégagées de cet essai.

1 - La progression du chômage dans le monde, malgré les tentatives de compréhension, reste encore forte quelle que soit la médication administrée. Les prescriptions sociales, relevant d'une thérapie pathologique, ne font que retarder l'arrivée de la masse des chômeurs sur le marché du travail. Toutefois, l'enjeu économique du chômage reste entier. Les nouvelles pistes théoriques ne constituent pas encore une nouvelle doctrine du marché du travail - ces pistes sont encore largement arrimées aux doctrines de base (keynésiens ou marxistes). La prédominance des vues néo-keynesiennes conforte actuellement l'idéologie de la globalisation défendue par la triade et s'installe dans une vision géopolitique du marché du travail (Divan et Ravenga, 1995). Deux faits majeurs peuvent être associés comme conséquences palpables des modèles proposées :

i) la situation actuelle du chômage ressemble, plus ou moins, à la situation décryptée par Villerme dans le Tableau Moral de la société au début du XIXe siècle : le travail des enfants et des femmes refait surface[16]. Ces forces de travail, exploitées au début de l'ère de capitalisme, sont de nouveau mobilisées au sein du marché du travail, notamment dans les pays en voie de développement. Cette ressource humaine, employée à distance, n'est pas isolée de la réussite économique des pays industriels avancés.

ii) à côté du chômage se profile un regain de la pauvreté dans le monde. Ce regain peut être associé à une segmentation solidifiée par les nouvelles règles de la flexibilité. En effet, la pauvreté s'installe durablement et n'est plus l'exclusivité des pays en voie de développement[17]. La légitimation de la pauvreté et de sa structuration dans une "économie morale" semble être la voie adoptée. Par ailleurs, nous assistons à une nouvelle conscience ouvrière, avec l'apparition d'une "aristocratie ouvrière", parfaitement protégée dans un segment du marché du travail. Cette aristocratie ne fait plus de cas de la mise au chômage des couches inférieures pour sauvegarder des intérêts immédiats.

2 - Une "révolution silencieuse", selon Chickering et Salahdine (1991) s'opère dans le traitement scientifique de la question du chômage de deux manières. D'abord, le système salarial, dans son acception classique, est en pleine métamorphose. Pour certains, on assiste à un système salarial à deux vitesses, pour d'autres le système procède à une épuration des fragments utiles mais encombrants. Ensuite, le système se développe aussi par la légitimation de ce qu'on appelait autrefois, l'emploi atypique, en particulier par l'inversion des rapports

entre le salarié et l'employeur. Cette recomposition-décomposition du salariat bouscule les à priori conceptuels et s'invente de nouveaux paradigmes quant au fonctionnement du marché ou des marchés du travail, d'abord sur le plan juridique, ensuite sur le plan économique.

Dans son aspect juridique, la réglementation est inexistante. Les recettes du salariat classique sont dépassées et sont révisées jusqu'au point où elles sont dénaturées. Du point de vue économique, un nouveau marché du travail s'est constitué et n'a pratiquement pas de frontières économiques avec la généralisation des autoroutes de l'information.

3 - Le conflit doctrinal (marxiste et keynésien) n'est pas pour autant un débat dépassé. La prédominance des recettes keynésiennes, portées par les institutions financières internationales, n'obéit qu'à la conjoncture de l'économie mondiale du marché du travail. Ces recettes, malgré les rectificatifs concernant les groupes vulnérables, ne sont pas porteuses d'une relance de l'emploi. L'une des conséquences immédiates est la destruction de l'emploi, notamment dans le segment protégé, comme nous l'avons déjà souligné.

Sur le plan théorique, les arguments sur la persistance du chômage n'obéissent plus à la logique monétariste. Cette persistance, avec un rythme de 100 demandeurs d'emplois à la minute dans le monde, découle d'une combinaison de facteurs qu'aucune construction théorique actuelle n'est suffisante pour percer le mouvement du capital et les comportements des agents sociaux sur le marché du travail. Chaque construction ouvre à sa manière une fenêtre sur le monde du travail.

Références bibliographiques

AMOROSO B, ET ALLI, 1995. *Marginalization, specialisation and cooperation in the baltic and the mediterranean region, synthesis report - commission of the european communities*, Ed. Frederico café centre, University of Roskilde, Danmark.

BARTOLI H, 1982. *Population, travail et chômage*, Ed. economica, Paris.

BARTOLI H, 1977. *Economie et création collective*, Ed economica, Paris.

BARRERE A, 1979. *Déséquilibres économiques et contre-révolution Keynésienne*, Ed. economica, Paris.

BECKER G, 1971. *The economics of discrimination*, 2 ed Nber, Chicago.

BECKER G, 1954. *Human capital*, Ed.Nber, New-York.

BELLOY V, ET CHARYL C, 1988. «La boîte à outils des Ministres de l'Emploi en Europe de l'Ouest», in *Revue Futuribles*, n° 123 / pp 15/30, Paris.

BENASSY J.P, 1976. «Théorie du déséquilibre et fondements micro-économiques de la macro-économie», in *Revue économique*, n° 5, Paris.

BERNARD C, 1975. *Le chômage déguisé en Algérie*, Thèse, Université d'Alger.

BESSION J.L, COMTE M, ROUSSET P, 1986. *Evaluation des politiques de chômage: Eléments d'une problématique* Tome 1, Ed. Université Lumière, Lyon.

BIT, 1988. «Les programmes spéciaux dans les pays de l'OCDE», *Revue Internationale du Travail* (1988), Vol. 123/3, Ed. BIT, Genève.

Voir aussi.

BIT, 1989. «Le chômage des jeunes en Afrique», *Revue Internationale du Travail* (1989) Vol. 128/3, Ed. BIT, Genève.

BIT, 1990. *Evolution du travail féminin dans le monde* vol. 2, partie 5 «Les femmes au travail» et chapitre 14 «L'emploi des femmes - possibilités et conditions», Ed. BIT, Genève.

BOYER R, 1987A. *La flexibilité du travail en Europe*, Ed. Paris.

BOYER R, 1987B. *La théorie de la régulation : une analyse critique* , Ed. La découverte, Paris

BUCHTERMANN C, 1991. "Does de-regulation matter? Employment protection and temporary work in the federal republic of germany" pp. 251/276 in *towards social adjustment : labour market issues in structural adjustment*, Ed. ILO, Geneva.

CALLAN DE P, 1985. *Inacceptable chômage*, Ed. Dunod, Paris.

CAIRE G, 1989. «Flexibilité et précarisation du marché du travail dans une conjoncture de crise» in *Revue travail et développement*, n° 13 - Tunis

CEE, 1993. *Le livre Vert - Politique sociale européenne: Option pour l'Union*, Bruxelles.

CHICKERING A.L, ET SALAH DINE M, 1991. *La révolution silencieuse: le secteur informel dans cinq pays d'Asie et du Proche Orient* , Ed. ICEG, San-Francisco.

COING H, 1972. *La ville, marché de l'emploi*, Ed. PU Grenoble.

COTIN J.P, ET MIHOUBI F, 1990. «L'hystérésis du taux du chômage en Europe» in *Revue économie et prévision*, n° 92/93, Paris.

DENANTES J, 1987. *Les jeunes et l'emploi : aux uns la sécurité, aux autres la dérive*, Edition l'Harmattan, Paris.

DIVAN I, ET RAVENGA A, 1995. «Salaires, inégalités et intégration internationale», p. 719 in *Revue F.M.I./Banque Mondiale "finances & développement"*, sept 1995-Washington.

DOERINGER P.B, ET PIORE M.J, 1971. *International labor markets and manpower analysis*, lexington (Mass), D.C. Heath.

EDWARDS R.C, ET ALLI, 1975. *Labour market segmentation*, Ed. Nber, Lexington.

FAVEREAU O, 1985. «Evolution récente des modèles et des représentations théoriques du fonctionnement du marché du travail», *Actes journées ANPE-CGP, Paris*.

FEREOL G, ET DEBEUL J, 1990. *Le marché du travail*, Paris.

FRESSINEY J, 1989. *Le chômage*, Ed. La découverte, Paris.

FRIEDMAN M, 1968. «Role of monetary policy» p. 8 *in Américan economics review, Washington*.

GAMBIER D, ET VERNIERES M, 1991. *Le marché du travail*, 3e Ed economica, Paris.

GERRAOUI D, 1993. *Ajustement et développement au Maghreb, en Afrique subsaharienne et en Europe de l'Est, études coordonnées par D. Guerraoui*, Ed. L'Hammatan, 1993, Paris.

HOLLISTER R, & GOLDSTEIN M, 1994. *Reforming labor markets in the near east*. édition CS press, San-Francisco, California.

HUGON P, 1989. «Politiques d'ajustement et répartition des effets», p 21/52 *in Revue de l'économie sociale, actes du Colloque de L'Association d'économie sociale, Caen*.

IIES, 1989. *La flexibilité aux Etats-Unis et au Canada*, Ed. IIES - OIT, 347 p.

ILO, 1991. *The urban informal sector in Africa in retrospect et prospect, an annotated bibliography*, Ed. ILO, Ed. Geneva, 86 p. (1991)-

KEYNES J.M, 1949. *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Ed. Payot, Paris.

KRUGMAN P, 1995. «Chômage ou baisse des salaires - les formes d'ajustement du marché du travail en Europe et aux Etats-Unis» *in Revue problèmes économiques, n° 2427, Paris*

LACHAUD J.P, 1989. *Le marché du travail en Côte d'Ivoire, structure et segmentation*, Ed. IIES, série de recherche, n° 95, Genève.

LEDROUT R., 1966. *Sociologie du chômage*, Ed. PUF, Paris.

MALINVAUD E, 1978. «Nouveaux développements de la théorie macro-économique du chômage», *in Revue économique, n° 1, Paris*.

MALINVAUD E, 1980. *Reexamen de la théorie du chômage* Ed. Calman-Lévy, Paris.

MALINVAUD E, 1983. *Essai sur la théorie du chômage*, Ed. Calman-Lévy, Paris.

MALLET L, 1980. *Le marché local du travail*, Ed. du CNRS, Paris.

MARCHAND O, 1989. Emploi, offre de travail et chômage *in Revue économie et statistiques, n° 220 - Paris*.

MARX K., 1959. *Le capital*, Ed. sociales, Paris.

MERNISSI F, 1995. *Causes et conséquences du chômage des jeunes dans les pays arabes*, document ronéo, Ed. Unesco, Paris

MICHON F, ET GERME J.F, 1978. *Le fonctionnement du marché du travail*, Ed. PUF, Paris.

MICHON F, 1976. *Chômage et chômeurs*, Ed. PUF, Paris.

MORRISSON C, 1995. Quel cadre institutionnel pour le secteur informel, in *Cahier économie et politique n° 10*, Ed. OCDE, Paris.

MUKHOPADAY S, "Social sanctions, labours laws et labour market flexibility : the indian experience", pp. 279/291 in *Towards social adjustment : labour market issues in structural adjustment*, Ed. ILO, Geneva.

MUSETTE M.S, 1994. *Essai sur les comportements d'activité en Algérie - le cas des jeunes chômeurs d'Alger*, Thèse Magister, Université d'Alger, Alger.

MUSETTE M.S, 1994. L'insertion des groupes vulnérables, un défi économique au Maghreb ? in *Cahiers du CREAD n° 37 - 1er trimestre 1994*, Alger.

OCDE, 1988. Lutter contre le chômage en milieu urbain dans les pays en développement, *actes du séminaire du Centre de Développement de l'OCDE, sous la direction de B. SALOME, Paris 1988, 270 p.*

PHELPS E.S, 1970. *Micro-economics foundations of inflation and employment theory*, ouvrage collectif, New York, Norton.

PUEL H, 1974. *Les économistes radicaux aux Etats-Unis*, Ed. universitaire, Paris.

ROBINSON P.B, ET TAMBUNLERTCHAI S, 1994. L'Afrique et l'Asie - Peut-on reproduire l'ampleur de la croissance économique, *étude spéciale n° 40 du Centre international pour le développement économique, California*

RODGERS G, 1988. *Trends in urban poverty and labour market access*, Ed. IIES, BIT, Genève.

RODGERS G, HARRIS J ET KANNAN K.P, 1990. *Urban labour market and job access in India : a study of the coimbatore, research series n° 92*, Ed. IIES, BIT, Geneva.

ROSEMBERG S, 1989. De la segmentation à la flexibilité pp. 388/438 in *Revue travail et société Vol. n° 14, n° 4, 1989 - Genève*

SAMUELSON P.A, 1975. *L'Economie* Tome 1 et 2, Ed. A. Collin, Paris.

SALAI R, ET ALLI, 1986. *L'invention du chômage : histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Ed. PUF, Paris.

SALAI R, 1980. Le chômage, un phénomène de file d'attente, in *Revue économie et société, n° 123, Paris*.

SOLOW, ROBERT, 1990. *The Labor Market as a social institution*, Oxford : Blackwell éd. p. 3.

STANDING G, 1983. Le chômage structurel in *Revue Internationale du Travail*, ed. BIT, Vol. 22 83/2 pp. 147/186. Genève

STANDING G, 1984. Le chômage technologique in *Revue Internationale du Travail*, n° 2 - 1984, ed BIT, Genève

STANDING G, ET TOKMAN V, 1991. *Towards social adjustment : labour market issues in structural adjustment*, Ed. ILO, Geneva.

TREMBLAY D.G, 1990. *Economie du travail*, Ed. Saint-Martin, Paris.

VINCENS J, 1979. "Les nouveaux aspects du problème de l'emploi" in *Revue économie politique*, n° 2 Paris.

WEISS A, 1990. Efficiency wages: *Models of unemployment, layoffs and wage dispersion*, ed. Princeton, N.J., Princeton University press.

WOLLEB E, 1987. "D'une institutionnalisation tardive au contournement : l'Italie, pp. 153/180 in Boyer (R), 1987. *La flexibilité du travail en Europe*.

WUHL S, 1992. *Les exclus face à l'emploi* édition, Syros/alternatives, Paris.

Notes

[*] Chargé de Recherche au CREAD, Alger.

[1] Selon B. Amoroso (1995), les événements récents, tels la chute du mur de Berlin, la fin de la guerre froide et le processus de la globalisation de l'économie enclenché par la «Triade» (Etats-unis, Europe, Japon) étaient impensables il y a deux décennies.

[2] La définition du BIT, adoptée par la 13e Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 1982) donne une conceptualisation multi-critères du chômeur, dont les plus importants sont : *être sans travail, disponible pour travailler et à la recherche du travail* " Ces critères sont adaptés par les analystes en fonction du mode de collecte des données statistiques. Il est utile de noter le biais emprunté par les statisticiens - la définition du chômage est dérivée de celle du chômeur ! Cf. Annuaire des statistiques du travail, 1993, p. 635, Edition BIT, Genève.

[3] La restriction statistique de la population active dans une tranche d'âge (par exemple celle de 16 - 64 ans) ne permet pas de comptabiliser le travail des enfants ou encore les personnes âgées demandeurs d'emploi.

[4] Mais même cette exception, selon Robinson et

Tambunlerchai (1994) n'est qu'un phénomène singulier

dans la mesure où il est fort probable que le secteur dit "informel" a servi à réduire sensiblement le nombre d'actifs au chômage

[5] La France, selon un document des la CEE (1993), qui n'avait que 300 000 chômeurs en 1970, enregistre actuellement plus de 3 millions de chômeurs. Selon Krugman (1990) la situation française serait la plus catastrophique en Europe.

[6] Pour rappel, les Etats-Unis ont enregistré durant la même période, environ 33 millions de nouveaux demandeurs (IIES, 1989).

[7] Cf. "La situation de l'emploi : l'évolution du chômage dans les pays industrialisés" in *Cahier Français, N° 246* ed. *La documentation française, 1996 - Paris*.

[8] Ouvrage collectif, 1992. *Les Jeunes en Afrique*, ed. l'Harmattan, Paris.

[9] Cf. On dénombre environ 14 définitions du "secteur informel" ; la conceptualisation généralement adoptée revient à l'approche multi-critères.

[10] Cf. Denantes, op. cité, pp. 24.

[11] La force de travail, selon Marx, est constituée de l'ensemble des capacités physiques et intellectuelles du travailleur que celui-ci met à la disposition de l'employeur pendant un certain temps, défini par un contrat de travail.

[12] Le chômage structurel, selon Standing (1983), est constitué de sept dimensions: changement dans la structure industrielle, déséquilibre en matière de qualification, déséquilibre sur le plan géographique, les changements démographiques, manque de souplesse des institutions, l'inemployabilité, effet de restructuration du capital..

[13] Selon Rodgers (1990) le secteur «protégé» regroupe l'ensemble des travailleurs qui ont un emploi permanent et stable, travaillant dans une entreprise ou établissement de plus de 10 employés, indépendamment du secteur juridique (public ou privé), ayant un contrat d'une durée illimitée, avec sécurité sociale et un salaire de haut niveau. De cette définition sont dérivés les autres secteurs.

[14] Dans son analyse, S. Rosemberg (1989) décrypte seulement trois formes: la flexibilité des salaires, la flexibilité numérique (ou flexibilité de l'emploi) et la flexibilité fonctionnelle (atelier flexible).

[15] Il est parfois soutenu que le modèle américain fonctionne selon la logique de la flexibilité, tandis que le modèle européen de l'emploi est plus "rigide". - Le modèle américain de l'emploi a été pratiquement pris à partie par le Président de la Communauté Européenne Jacques Santer qui déclarait à Denver (Etats-Unis), avant l'ouverture du Sommet du G7+1 (juin 1997) que «*les européens ne peuvent introduire le modèle américain de l'emploi en Europe... nous pensons que le nôtre a des chances de fonctionner car le modèle européen est basé sur la solidarité, la cohésion sociale et le rejet de l'exclusion*». Il est toutefois utile de noter, par exemple en France, que malgré les contestations syndicales, les entreprises publiques sont désormais habilitées à fixer leurs politiques des salaires, *in le Monde du 21 janvier 1997*.

[16] Cf. *Tableaux de l'état physique et moral des salariés*, Ed.la Découverte, Paris, 1986, auteur non-identifié. Ce document, écrit par un inspecteur du travail, retrace la similitude des constats établis par Villerme avec la situation concrète sur le terrain en France à l'époque contemporaine !

[17] L'ONU a proclamé 1996 année internationale de la pauvreté et a instauré la première décennie des Nations-Unies pour l'élimination de la pauvreté, *Revue internationale des sciences sociales, juin 1996 N° 148, Ed. Unesco/Erès, Paris*.